CAISSE DES ÉCOLES DU DIX

SEPTEMBRE 2026

NEWSLETTER DE RENTRÉE

EDITO DE LA PRÉSIDENTE



Cette rentrée 2026 est marquée par une avancée sociale majeure pour les familles parisiennes : la gratuité de la restauration scolaire pour les foyers relevant des tranches tarifaires T1 et T2. Grâce à cette mesure portée par la Ville de Paris, plus de 400 enfants du 10e bénéficieront désormais de repas entièrement pris en charge. Cette décision témoigne d'une conviction forte : l'accès à une alimentation de qualité ne doit jamais être un frein pour les familles les plus modestes.

Au-delà de cette mesure importante, la Caisse des écoles poursuit son engagement quotidien en faveur d'une restauration scolaire toujours plus qualitative, équilibrée et respectueuse de l'environnement.

Dans cette première newsletter de l'année, vous découvrirez notamment notre participation à la Semaine du Goût avec la collaboration exceptionnelle de restaurateurs du 10e arrondissement, notre nouveau calendrier des fruits et légumes de saison, ainsi que les actions engagées pour accompagner les enfants vers des habitudes alimentaires plus favorables à leur santé, comme l'expérimentation des yaourts sans ajout de sucre.

Vous y retrouverez également des informations sur l'alternative végétarienne, les prochaines instances de concertation avec les représentants des parents d'élèves, ainsi que les animations qui rythmeront l'année scolaire, à commencer par la célébration d'Halloween dans les centres de loisirs.

Je vous souhaite, au nom de l'ensemble des équipes de la Caisse des écoles du 10e arrondissement, une excellente année scolaire.

Alexandra CORDEBARD

CONTACT

Pour contacter la Caisse des écoles :
cde10-accueil@paris.fr / 01 53 72 12 00



PARIS FAMILLES : INSCRIPTION JUSQU'AU 21 SEPTEMBRE

Les inscriptions à la restauration scolaire et aux activités périscolaires pour l'année scolaire sont ouvertes depuis le mois de juin sur Paris Familles. Grâce à ce portail unique, vous pouvez effectuer l'ensemble de vos démarches en ligne et bénéficier d'une facturation simplifiée.

/!\ **Les inscriptions prennent fin le 21 septembre 2026. Passée cette date, il ne sera plus possible d'inscrire votre enfant jusqu'à la prochaine campagne d'inscription.** Si ce n'est pas encore fait, nous vous invitons à effectuer vos démarches dans les plus brefs délais.

L'équipe de la Caisse des écoles reste à votre disposition pour vous accompagner.
En cas de questions ou de difficultés :

- Pour la restauration scolaire : contactez ou rendez-vous au guichet de votre Caisse des écoles.
- Pour les activités périscolaires : rapprochez-vous du directeur de l'école ou du Responsable Éducatif Ville (REV) de votre établissement.



LE CALENDRIER DES FRUITS ET DE LÉGUMES DE SAISON



La Caisse des écoles, avec le soutien de la Ville de Paris, a élaboré avec la graphiste Alice Baguet un calendrier des fruits et légumes de saison.
Vous vous demandez si certains légumes, comme les courgettes, peuvent être consommés toute l'année ? **Consultez notre calendrier, disponible gratuitement en téléchargement sur notre site internet.**
Conçu aussi bien pour les enfants que pour les adultes, il vous permettra d'acquérir des repères simples pour mieux manger au fil des saisons.



FOCUS SUR L'ALTERNATIVE VÉGÉTARIENNE



Le 3 novembre 2025, après plusieurs années de mise en œuvre dans les collèges et dans cinq écoles élémentaires, la Caisse des écoles a étendu l'alternative végétarienne à l'ensemble des établissements scolaires publics du 10e arrondissement, de la maternelle au collège. Après une période d'ajustement, notamment dans les écoles maternelles, cette organisation a désormais trouvé son équilibre.



Chaque année, nous réévaluons la répartition entre les plats à base de viande ou de poisson et les plats végétariens afin de l'adapter au plus près des préférences des enfants et de limiter le gaspillage alimentaire. **Une enquête sera menée à la fin du mois de septembre auprès des responsables de cuisine et des REV afin d'ajuster cette répartition à compter du mois de novembre.** Les informations que vous renseignez sur le portail Paris Familles nous seront également très utiles pour affiner nos choix.

LA SEMAINE DU GOÛT S'INVITE DANS LES RESTAURANTS SCOLAIRES !



La 37e édition de la Semaine du Goût se déroulera du 12 au 18 octobre 2026. À cette occasion, la Caisse des écoles a souhaité mettre à l'honneur le savoir-faire culinaire du 10e arrondissement en invitant plusieurs restaurateurs à imaginer l'une de leurs recettes emblématiques pour les enfants.

Chaque jour de la semaine, une recette créée par l'un de nos restaurants partenaires sera proposée au menu des restaurants scolaires.
Cette opération est parrainée par la cheffe **Amandine Chaignot, du restaurant Pouliche,** que nous remercions chaleureusement pour son engagement. À ses côtés, plusieurs chef.fe.s du 10e ont accepté de relever le défi : **Alexandre Kinuthia du restaurant Les Résistants, Éric Fontanini du restaurant Habile, Cédric Lejeune du Bistrot des Oies et Nina Roland du Petit Chardon.**

Nous ne vous en dévoilerons pas davantage pour l'instant ! Pour découvrir les menus qui seront servis à vos enfants, rendez-vous sur notre compte Instagram et laissez-vous surprendre par les créations de nos chefs partenaires.

UN HALLOWEEN PLEIN DE SUPRIRSES



Le 31 octobre, les enfants pourront célébrer Halloween autour d'un menu spécialement imaginé pour l'occasion. Citrouilles, monstres et fantômes s'inviteront également dans les réfectoires des centres de loisirs, décorés aux couleurs de cette fête incontournable pour une journée aussi festive qu'effrayante !

EXPÉRIMENTATION DES YAOURTS SANS SUCRE AU DÉJEUNER ET AU GOÛTER

À la demande des parents participant à la commission des menus, nous avons décidé de ne plus proposer de sucre ajouté avec les yaourts servis aux enfants.

Les premiers retours sont très positifs en petite section. En moyenne et grande sections, quelques réticences s'expriment encore.

Cette expérimentation se poursuivra jusqu'aux vacances de la Toussaint. Un bilan sera réalisé lors de la commission des menus du **9 novembre** afin de décider de sa poursuite ou non.



LA PROCHAINE COMMISSION DES MENUS

Représentants des parents d'élèves, venez échanger avec Paul Simondon, adjoint à la Maire du 10e arrondissement, et les équipes de la Caisse des écoles autour des menus servis dans les restaurants scolaires, le **lundi 9 novembre à 18h** en salle du 2e étage de la **Mairie du 10e.**
Vos retours sont essentiels pour nous permettre d'améliorer ensemble la qualité du service proposé aux enfants.

VOTRE AVIS COMPTE

Devenez adhérent de la Caisse des écoles du 10e et prenez part aux choix qui façonnent le quotidien des enfants : qualité des repas, tarifs adaptés aux familles, projets éducatifs et actions de solidarité. L'adhésion vous permet de participer à l'Assemblée générale, de poser des questions, de faire entendre votre voix et de contribuer à la vie de cet établissement au service des élèves du 10e arrondissement.

Les parents d'enfants scolarisés dans une école publique du 10e peuvent adhérer à la Caisse des écoles, sans condition de domiciliation dans l'arrondissement. **Il suffit de compléter un bulletin d'adhésion et de souscrire une cotisation de 5 € pour 3 ans ou de 10 € pour 10 ans.** Un geste simple pour soutenir les actions menées en faveur des enfants et participer à la vie démocratique de votre Caisse des écoles.

Rejoignez-nous !



CAISSE DES ÉCOLES DU DIX